

## FO : Le syndicat qui reste un syndicat

### Compte rendu du Comité Technique Local du 2 Avril 2012

Ce CTL s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental, Monsieur Alain Saison. Les débats ont débuté à 14h00 pour se terminer à 14h55. L'union SNUI-SUD TRESOR-SOLIDAIRES a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame THOMAS remplissant cette fonction pour l'Administration.

**FO DGFIP62** a fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

#### DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

A l'heure de préparer ce nouveau comité technique local, nous nous interrogeons sur le thème à aborder dans cette déclaration liminaire. L'actualité nous offre en ce moment beaucoup de sujets récurrents : la crise grecque qui n'en finit pas, le sauvetage de l'euro, la grève générale en Espagne, la perte du pouvoir d'achat, etc...

Cependant, la lecture de la Voix du Nord nous a ramené à la dure réalité locale : Le jeudi 29 mars 2012, deux anciens comptables publics de la trésorerie d'**HENIN BEAUMONT MUNICIPALE** ont été auditionnés par la Chambre Régionale des Comptes à la suite de la gestion hasardeuse de l'ancien Maire Gérard Dallongeville.

Nous nous sommes demandés si une pareille chose pouvait encore se reproduire à l'avenir. Nous nous sommes donc rendus à Hénin Beaumont pour prendre la température du malade.

Au début de l'année, l'effectif du poste se décomposait en un Trésorier Principal, deux Adjoints et dix Agents, ce qui correspondait à l'ORE (Outil de Répartition des emplois). Aujourd'hui, lundi 02 avril 2012, l'effectif n'est plus que d'un Trésorier Principal, deux Adjoints et sept Agents, soit un déficit de trois agents.

Deux agents de l'EMR sont affectés en avril mais 15 jours de congés sont posés, la perte de trois emplois sera donc compensée par 1,5 emplois pour le mois d'avril. Qu'en adviendra-t-il pour les mois suivants ?

Pour 2011, la charge de travail de la Trésorerie d'**HENIN BEAUMONT MUNICIPALE** est la suivante :

- 98 000 mandats
- 28 200 titres
- Un hôpital de 600 lits
- Une maison de retraite comptant 180 hébergés
- La Communauté d'Agglomération Hénin Carvin, soit 14 communes représentant 125 700 habitants
- Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) regroupant 115 communes ce qui en fait le 7<sup>ème</sup> de France
- Le Syndicat Mixte d'élimination et de valorisation des déchets de la communauté d'agglomération Hénin Carvin (SYMEVAD) qui s'étend sur les départements du Nord et du Pas de Calais, soit un bassin de population de 350 000 habitants

- 200 régies de recettes
- Un hôpital de jour situé sur l'ancien site de l'Hôpital CHARLON qui va ouvrir en juillet 2012 avec un minimum de 80 lits prévus à l'ouverture
- 5 foyers gérés en comptabilité M22
- 3 communes en réseau d'alerte
- Une Caisse conjointe avec le SIP d'Hénin Beaumont qui ne fournit aucune aide, par exemple pendant la période de paiement des PPE. Le plafond de l'encaisse est de 40 000,00€ et il y a en moyenne 60 opérations par jour.

A ce jour, la Trésorerie d'**HENIN BEAUMONT MUNICIPALE** a plus d'une semaine de retard dans le traitement des prises en charge des titres et mandats.

La paye des personnels communaux nécessite une semaine de travail à trois agents à temps complet par mois. La politique de la trésorerie en matière de paiement des salaires est d'appliquer le calendrier de la paye des fonctionnaires. Désormais, les risques sont réels quant au respect de ces délais, il manque déjà un agent dans ce service et le stress est plus que palpable !

Dés lors, comment continuer à exercer un service de qualité avec un nouvel agent en moins à la suite du mouvement de mutation du 1<sup>er</sup> avril 2012 ? Des courriers établis par certaines collectivités locales sont déjà remontés dans le passé à la direction stipulant que les relations avec la Trésorerie se dégradent. Faudra-t-il attendre d'autres plaintes d'élus locaux pour commencer à envisager de réagir ?

Les conséquences de ce déficit entraînent également un mécontentement des fournisseurs qui commencent à téléphoner dans le service pour connaître la date de règlement de leurs factures.

L'agent en charge de la gestion des hébergés va partir en retraite au printemps 2013. Ce travail nécessite une grande technicité. L'agent qui prendra en charge ce travail devra être opérationnel de suite pour ne pas entraîner de charges supplémentaires sur ses collègues.

L'instauration de la fiabilisation des comptes, prévue pour 2014, va nécessiter la mobilisation d'1,5 agents à temps complet dans cette Trésorerie, dicit les services du pôle CEPL de la DDFIP 62.

Les heures supplémentaires allouées au poste ont été réduites de moitié en 2012; elles passent de 750 heures en 2011 à 400 en 2012. De plus, les agents sont régulièrement écrêtés et à ce jour, les crédits pour employer des vacataires ne sont toujours pas connus.

De plus, le dépôt de demandes de congés pendant la période des vacances d'été et autres vacances scolaires devient très problématique car sept personnes sur dix ont des enfants en âge scolaire.

Lors de notre visite, les agents du poste ont désiré que nous soyons les messagers de leurs inquiétudes et nous ont remis le courrier ci joint signé par l'ensemble du personnel, courrier que nous allons vous lire.

Hénin Beaumont, le 29/03/2012

Mr le Directeur Départemental  
des Finances Publiques du  
Pas de Calais

1/c Mr le Chef de Poste de la  
Trésorerie d'Hénin Beaumont  
Municipale

Mr le Directeur,

Depuis plusieurs années, la Trésorerie d'Hénin Beaumont Municipale paie le lourd tribut des suppressions de poste au Ministère des Finances. Malgré cela, nous nous efforçons, tant bien que mal, de remplir nos missions de service public.

Malheureusement, pour le moment, cette année 2012 marque un tournant dans les suppressions de poste et la baisse des effectifs implantés. En effet, un poste de cadres C a été supprimé le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et 2 agents mutés le 1<sup>er</sup> avril 2012 ne sont pas remplacés. Les 3 départs ne sont compensés que très partiellement: arrivée d'un seul agent de l'E.M.R. au mois d'avril. De plus, le quota des heures supplémentaires allouées au poste a été diminué de moitié par

rapport à 2011. Nous attendons avec angoisse le quota vacataires d'été du poste.

Pour toutes ces raisons, il ne nous sera plus possible de maintenir un service public de qualité.

Nous nous posons même des questions sur la pérennité de la Trésorerie Municipale sur le site d'Hénin-Beaumont.

Par la présente, nous vous interrogeons sur la viabilité de la Trésorerie et des moyens que vous comptez y mettre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Monsieur le président, quelles sont les solutions que vous envisagez d'apporter pour désamorcer cette bombe à retardement et pour permettre à la trésorerie d'**HENIN BEAUMONT MUNICIPALE** de fonctionner normalement pour offrir un service public de qualité ?

Le président a tenu à nous faire les réponses suivantes :

- A ce jour, il n'y a pas de demandes de mutations enregistrées pour le poste d'Hénin Beaumont Municipale. L'équipe mobile de renfort a été affectée pour le mois d'avril 2012. Deux agents de l'EMR seront affectés à la Trésorerie à compter du mois de mai 2012. La direction a déclaré être attentive à apporter un soutien constant à ce poste. Elle a réaffirmé que les membres du Centre Prélèvement Service (CPS) constituaient un potentiel pouvant être utilisé également jusqu'à la mi-août.
- Par ailleurs, la direction est consciente qu'il est nécessaire affecter dans ce poste des personnes connaissant le travail à effectuer pour éviter les formations dévoreuses de temps.
- La direction a affirmé que le nombre d'heures supplémentaires n'était pas définitif et fera l'objet d'un réajustement à la fin du mois de juin.
- De plus, les crédits vacataires ont été alloués, une vérification sera effectuée en direction en ce qui concerne le poste d'Hénin Beaumont Municipale, l'information ayant été envoyée sur la boîte mail du chef de poste.
- Le départ à la retraite de l'agent chargé de la gestion des hébergés doit être anticipé et la direction incite le poste à débiter dès aujourd'hui la formation d'un futur remplaçant en interne.
- La direction espère ardemment que le prochain mouvement de mutation du 1<sup>er</sup> septembre 2012 permettra l'affectation pérenne d'un nouvel agent. Ce sujet retient d'ailleurs toute son attention.
- Enfin, la direction porte à notre connaissance que le poste d'agent supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2012 n'a pas vocation à être compensé ou remplacé !

**FO DGFIP62 restera attentif aux promesses données lors de ce CTL et fera régulièrement le point avec la trésorerie d'Hénin Beaumont Municipale.**

**L'ordre du jour était le suivant :**

**1 – Création du SIP de Lens Sud:**

Douze SIP ont été créés dans le département entre le 6 avril 2009 et le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Seul le cas du CDI de Lens Sud, CDI sans trésorerie en résidence, restait à finaliser. L'administration propose donc de créer le SIP de Lens Sud au 1<sup>er</sup> janvier 2013 sur la base du CDI du même nom du secteur recouvrement des trésoreries situées sur les communes limitrophes d'Avion et de Liévin, à savoir Angres, Avion, Eleu et Liévin. Le cadre géographique du SIP en matière d'assiette sera celui de l'actuel CDI de Lens Sud, et, en matière de recouvrement, celui des trésoreries mixtes d'Avion et de Liévin.

Au niveau de l'encadrement, ce SIP sera pastillé «gestion fiscale», et sera placé sous la responsabilité de l'actuel responsable du CDI de Lens Sud qui deviendra donc Comptable Public. A l'occasion du dossier emplois 2010 pour 2011, un emploi de cadre A de la filière fiscale a été implanté, avec effet au 1er septembre 2011. Il exercera les fonctions d'adjoint au responsable de SIP.

Le nombre d'emplois à transférer pour le SIP de Lens Sud sera de 1 C pour la Trésorerie d'Avion et de 2 B pour celle de Liévin. La nouvelle structure comprendra ainsi 7 agents B (5 FF et 2 GP) et 21 agents C (20 FF et 1 GP) soit 28 B et C, 1 A et 1 A+. Tous les agents provenant de la filière fiscale

jusqu'alors affectés au CDI ont vocation à entrer dans le périmètre en conservant leurs fonctions actuelles. Les 3 emplois transférés des Trésoreries d'Avion et de Liévin seront offerts en priorité aux agents de ces deux postes, sur la base du volontariat. Ils pourront, le cas échéant, bénéficier de la prime de restructuration de services si la distance entre leur résidence familiale et leur nouvelle résidence administrative est supérieure à celle existant entre leur résidence et leur précédente résidence administrative (à partir du premier kilomètre).

Une étude sera engagée pour évaluer l'intérêt d'affecter un cadre A de la filière gestion publique pour étoffer l'encadrement

La Trésorerie municipale de Lens assurera la tenue de la caisse pour le SIP de Lens Sud (en plus de celle pour le SIP de Lens Nord).

Sur le plan immobilier, la création du SIP de Lens Sud a été anticipée lors de la réalisation des travaux du SIP de Lens Nord et à l'accueil de la trésorerie municipale. Les agents du secteur recouvrement seront installés dans l'espace de travail occupé actuellement par les secteurs d'assiette.

L'appréciation des charges de l'accueil du CDI de Lens Sud et des Trésoreries d'Avion et de Liévin pour 2011 est évalué ainsi :

	CDI Lens Sud (accueil commun avec SIP Lens Nord)	Trésorerie de Liévin	Trésorerie d'Avion	Soit une augmentation de:
Accueil physique campagne IR papier	17 130	1 723	573	<b>+ 13,40 %</b>
Accueil téléphonique campagne IR papier	17 117	147	415	<b>+ 3,27 %</b>
Accueil physique campagne avis	31 121	7 047	2 839	<b>+ 31,77 %</b>
Accueil téléphonique campagne avis	40 845	3 595	611	<b>+ 10,30 %</b>

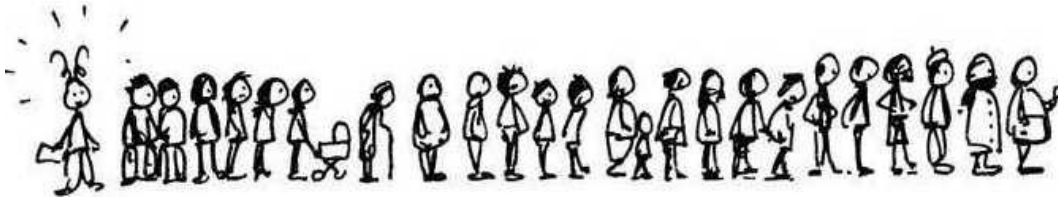
Suite à nos remarques, la direction nous a informé de la création d'un groupe de travail pour définir un protocole d'accueil dédié au site de Lens au niveau organisation et fonctionnement.

**Commentaires FO : FO DGFIP62** a une fois de plus dénoncé le projet inepte de la direction de réaliser ce SIP de LENS SUD.

**FO DGFIP62** a demandé quels moyens seraient mis en œuvre sur le site de LENS lors des périodes de campagne de déclarations ou d'échéance d'impôts. La direction nous a répondu qu'elle désirent parvenir à une gestion globalisée des moyens de renfort et que, par exemple, à l'avenir, « l'EDRA aura vocation à bouger » !



En 2011, les files d'attente du site de Lens avaient fait l'article dans la VOIX DU NORD !  
En 2013, la télévision ?



**PATIENCE, VOTRE TOUR VIENDRA !**

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
SOLIDAIRES		X	
FO-DGFIP62		X	
CGT		X	
CFTC-UNSA			

La CFTC n'a pas désiré participer au vote.

**La séance a été levée à 14h50.**

**Les élus F.O DGFIP62 :**

*Titulaires*

Laurence DIDAUX, Audrey JOLY et Jacques REGNIER

*Suppléants*

Justine KORKUT, Hervé DANNEELS & Stéphane THIRIAT

*L'expert*

Hervé FALSCHOWSKI

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : ..... PRÉNOM : .....

Pour la filière fiscale n°DGI : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : .....%

AFFECTATION : .....  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu